

CPTS Terres de Montaigu

Objet de la réunion : Présentation des outils numériques du GCS e-santé à l'inter-cpts85

Le : 4 juin 2020 **de** : 20h30 à 22h45

Participants :

- GCS e-santé
- Les CPTS de Vendée (élus et coordinateurs)
- Dr Philippe COLLEN, Trésorier de la CPTS Terres de Montaigu
- Benjamin GUILBAUD, Trésorier de la CPTS Terres de Montaigu

Documents distribués en séance :

-

Ordre du jour de la réunion :

- Présentation de la plateforme régionale de télémédecine
- Présentation de l'application mobile GLOBULE
- Présentation de l'agenda partagé (pour les soins non-programmés)

Quelques mots sur le GCS

Le GCS développe des outils structurants et régionaux qui facilitent les usages métiers (plateforme régionale de télémédecine, plateforme parcours, agenda partagé pour les soins non programmés...).

Ils peuvent accompagner les CPTS dans la mise en place de ces outils (accompagnement à l'expression des besoins numériques, au choix des outils, pilotage et appropriation de l'outil...).

Partenaire de l'ARS.

1. La plateforme régionale de télémédecine (COVALIA)

Réalisation d'actes de téléradiologie, téléexpertise et téléconsultation en toute sécurité depuis un mobile, une tablette, un PC ou un Mac.

Plus d'informations ci-après : <https://www.maincare.com/solutions/telemedecine-et-teleradiologie/covalia-plateforme-de-telemedecine/covalia-plateforme-de-telemedecine-192-205.html>.

Pays de la Loire :

- 44 000 actes de télémédecine sur Covalia pendant la période COVID
- 145 MG ont accès à Covalia
- 3 CH
- 110 EHPAD

CPTS Terres de Montaignu

2. Présentation de l'application mobile GLOBULE

Globule est un dossier unique de la personne et un dossier de parcours partagé.

Pour faire simple, les professionnels de santé d'un patient créent un groupe de discussion sécurisé, type WhatsApp, autour d'un patient pour échanger sur sa prise en charge. Cela permet d'avoir un journal d'information et de partage de documents (données sauvegardées sur un serveur label « hébergement de données de santé »).

Ce projet serait finançable, via la réponse à un appel à projet « E-parcours », par le Ministère de la santé et des solidarités.

La CPTS Terres de Montaignu n'aura donc pas à utiliser son enveloppe budgétaire ACI dédiée aux usages numériques... Notre trésorier, Philippe, était enchanté d'entendre cela !

Pour ce faire, nous devons rédiger et signer une lettre d'intention avant la fin du mois de juin. Il faudra donc rapidement se positionner sur ce sujet et faire connaître ou pas notre intérêt pour ce projet.

3. Agenda Partagé (pour les soins non programmés)

Outil utilisé pour les soins non programmés. Il permet au régulateur de connaître les créneaux disponibles en ville, par secteur géographique sur la CPTS.

Concrètement, le MG indique ses créneaux libres et a la possibilité de les modifier quand il le veut.

Pas de coût d'abonnement pour la CPTS.

Quelles suite ?

Le GCS e-santé nous enverra une plaquette de présentation de l'application mobile globule ainsi que de l'agenda partagé avant le vendredi 12 juin 2020. Il y'a aussi la possibilité de faire une démonstration auprès du bureau de la CPTS ou du CA.

Concernant Globule (dossier de parcours partagé), le CA de la CPTS devra se positionner sur la promotion ou pas de cet outil avant la fin du mois.

Concernant l'agenda partagé, nous avons plus de temps. Je pense néanmoins qu'il faut « prendre la température » auprès des MG du territoire pour savoir s'ils sont intéressés ou non pour cette organisation des soins non programmés.

CPTS Terres de Montaigu